



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles d'ingénieurs

Question écrite n° 100936

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la fermeture de l'antenne strasbourgeoise de l'école publique d'ingénieurs ENSIIE. Cette école d'ingénieurs, basée à Évry dans l'Essonne, avait ouvert en 2009, avec le soutien des collectivités territoriales, une antenne à Illkirch pour répondre au besoin d'ingénieurs en informatique en Alsace. La formation de l'école, basée sur le créneau des sciences de l'entreprise, avec une combinaison de l'informatique et des mathématiques pour le *big data*, l'intelligence artificielle, intéresse en effet les entreprises qui ont développé des partenariats avec l'antenne alsacienne. Les diplômés trouvent des emplois dans les grandes entreprises informatiques et les start-up parfois même avant d'avoir terminé leur formation. Alors que l'école est progressivement montée en puissance depuis son ouverture, l'antenne strasbourgeoise va fermer par manque de financement. Malgré l'apport de subventions régionales (l'eurométropole Strasbourg et de la région Grand Est apportent chacun un financement à hauteur de 200 000 euros), il semblerait que ce soit le non-engagement de l'État qui va entraîner la fermeture de cet établissement alors que l'antenne strasbourgeoise était explicitement mentionnée dans le contrat qui lie l'État à l'ENSIEE. Aussi, il voudrait connaître les engagements du MESR vis-à-vis de l'ENSIIE en termes de moyens et de stratégie. Il voudrait aussi savoir si la fermeture de l'antenne Strasbourg/Illkirch était déjà actée lorsque les collectivités locales ont voté des subventions pour l'investissement au printemps dernier.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100936

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9727

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)